# Informations générales

Email de contact : dominique.salata@saone-et-loire.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 03 janvier 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Pôle équilibre territorial et rural

Nom de la structure porteuse : PETR du Charolais Brionnais

Si protocole de préfiguration : date de signature : 2021-07-20

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :

* Etat
* nom : PETR du Pays Charolais Brionnais, SIREN : 200050276, nature : PETR
* nom : Saône-et-Loire, SIREN : 71, nature : departement

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* SCOT
* PLUI
* Projet culturel de territoire
* Autre projet de territoire : Projet UNESCO
* Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Contrat local de Santé
* Convention Ville Pays d’art et d’histoire (VPAH)
* Programme Territoires d’Industrie Ouest Saône-et-Loire
* LEADER
* Contrat local d’éducation artistique

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* Petits villes de demain
* Territoires d’industrie

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* Projet de territoire avec 4 objectifs qui se déclinent en 3 axes et 22 orientations DONT 12 orientations stratégiques
* Objectif 1 : Préserver et mettre en valeur les marqueurs identitaires du Pays Charolais-Brionnais
* Objectif 2 : S’installer en Pays Charolais-Brionnais
* Objectif 3 : Habiter au Pays Charolais-Brionnais
* Objectif 4 : Vivre au Pays Charolais-Brionnais
* Axe 1 : Reconnaître, préserver et valoriser l’identité rurale du Pays Charolais-Brionnais comme ressource et opportunité pour son développement
* Axe 2 : Créer les conditions d’un développement équilibré et durable dans un Pays Charolais-Brionnais résilient, innovant, ouvert et connecté et accompagner le territoire dans les transitions
* Axe 3 : Organiser un territoire de proximité au service de ses habitants, solidaire entre ses générations et en harmonie avec son cadre de vie
* OS 1 : Reconnaître l’espace agricole comme la composante essentielle de l’espace du Charolais-Brionnais
* OS 2 : Développer un tourisme durable en s’appuyant sur les richesses paysagères, patrimoniales, culturelles et agricoles
* OS 3 : Organiser un développement maîtrisé des énergies renouvelables et filières vertes
* OS 4 : Contribuer à la préservation de la ressource en eau
* OS 5 : Poursuivre le développement de l’accessibilité du territoire et améliorer les interconnexions (infrastructures de déplacement et numériques)
* OS 6 : Accompagner et soutenir les évolutions de l’agriculture
* OS 7 : Accompagner et soutenir les mutations industrielles
* OS 8 : Conforter les activités économiques existantes et accueillir des activités complémentaires
* OS 9 : Créer des conditions favorables à l’emploi, la formation et l’insertion
* OS 10 : Organiser un développement équilibré du territoire et relever le défi d’une mobilité durable
* OS 11 : Construire et requalifier des bâtiments durables, attractifs et adaptés à la diversité des besoins
* OS 12 : Conforter et promouvoir l’offre de santé, de services et d’équipements sur l’ensemble du territoire et poursuivre une politique d’accueil volontariste

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : NC

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Espaces publics, espaces verts
* Extension urbaine maîtrisée
* Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau,chaleur…)
* Opération de requalification (friches…)
* Gestion des risques (inondations…)
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Gestion, valorisation des déchets, réemploi
* Emploi et Insertion
* Tourisme durable
* Economie, production et consommation durable
* Commerce, artisanat de proximité
* Production d’énergies renouvelables
* Réseaux verts et intelligents
* Mobilités douces
* Culture et patrimoine
* Sport
* Loisirs
* Education
* Accès à un logement de qualité
* Santé et soins
* Usages et inclusion numériques
* Tiers Lieux
* Sûreté et sécurité
* Vivre ensemble, interdépendance et solidarité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 20

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 124

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* Etat
* nom : PETR du Pays Charolais Brionnais, SIREN : 200050276, nature : PETR
* nom : Saône-et-Loire, SIREN : 71, nature : departement
* nom : Bourgogne-Franche-Comté, SIREN : 27, nature : region
* ADEME
* Banque des Territoires

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

* Comotés locaux de cohésion du territoire

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : None

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : None

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : None

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non

## Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions :

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale : None

Mobilisation d’une ingénierie externe :

* Bureau d’étude marché ANCT

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : -€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0 €